



**Motion du 9<sup>ème</sup> congrès de la CGT Educ'action  
Guidel, 29 mai – 2 juin 2017**

**Motion contre les attaques faites à la  
Médecine du travail**

La CGT Educ'Action apporte son soutien au Dr Dominique HUEZ, médecin du travail attaqué par l'ordre des médecins pour avoir osé faire le lien entre conditions de travail maltraitantes et arrêts de travail.

Le Dr HUEZ a, par la suite, été reconnu par les prud'hommes comme victime de harcèlements professionnels. Cela valide le bien – fondé de l'écrit du médecin d'autant plus que l'entreprise responsable (sous-traitante du secteur nucléaire) n'a pas fait appel.

Les plaintes patronales cherchant à museler les médecins sont de plus en plus fréquentes. Ces fortes pressions patronales poussent les médecins généralistes et les médecins du travail à ne plus explicitement écrire le lien direct entre conditions de travail et pathologies constatées.

Condamné en 1ère instance et en appel par le conseil de l'ordre, Dominique HUEZ et trois autres médecins se sont pourvus devant le Conseil d'État pour que celui-ci se prononce sur le fond pour que cette pratique cesse et que les médecins puissent enfin faire reconnaître les maltraitances dues au travail.

**Nous exigeons donc :**

- **que cessent les poursuites et les pressions envers les médecins du travail et tous les médecins qui exercent en pleine conscience leurs activités de prévention et de soin.**

**Nous demandons :**

- **A l'Ordre des Médecins de ne plus recevoir les plaintes des employeurs et de respecter la conscience professionnelle de ses pairs.**
- **A l'État, garant de la protection de la santé et de la sécurité au travail, de veiller au respect des droits des travailleurs et des lanceurs d'alerte.**